

Déclaration de politique communale

Introduction

Lors des élections du 14 octobre dernier, les Walhinoises et les Walhinois ont posé un choix. Nos deux groupes, Avenir communal et Ecolo, sont sortis renforcés de ce scrutin, progressant à la fois en termes de voix et de sièges. Cette progression de nos deux groupes traduit le soutien apporté par les électeurs aux projets proposés par nos deux formations, mais, surtout, marque une réelle volonté de changement au niveau de la gestion de notre commune. Un changement qui implique la mise en œuvre d'actions concrètes à court terme visant l'amélioration du bien-être de nos citoyens mais qui inscrit également notre Commune dans une réelle vision à long terme. Quel Walhain voulons-nous pour demain ? Quel Walhain voulons-nous pour nos enfants et nos petits-enfants ? Quel environnement, quel cadre de vie souhaitons-nous développer pour les prochaines générations ?

Notre Déclaration de politique communale fixe ainsi nos objectifs pour les 6 ans de cette nouvelle mandature mais définit aussi les axes de développement du Walhain de demain. Au cœur de cette vision à long terme, **quatre concepts transversaux** guident notre projet.

Premièrement, le développement durable, intégrant l'économie, le social, l'environnement et la culture. Ce développement durable constitue l'ADN de notre action pour Walhain. Il doit guider chacune de nos décisions et ce, de manière pragmatique. Il doit s'intégrer dans toutes les politiques que nous mettrons en œuvre.

Deuxièmement, la cohésion sociale. Chacune de nos actions doit participer au renforcement de la cohésion au sein de l'ensemble de la population, au renforcement du lien social entre nos différents villages, entre nos jeunes, les moins jeunes et nos aînés, entre les personnes isolées, précarisées et celles qui ont du temps à donner, des talents à partager, ...

Troisièmement, la consultation et la participation citoyenne. Notre projet a été construit et continuera à se construire en étant à l'écoute de la population, de ses besoins, de ses attentes et de ses projets pour Walhain. Nos actions auront pour objectif de renforcer et de développer les outils de consultation et de participation en visant à les étendre à l'ensemble de la population et en tenant compte des besoins et des possibilités de chacune et de chacun.

Enfin, quatrièmement, la gouvernance. Le changement souhaité par la population s'inscrit également au niveau du fonctionnement des organes politiques et de la gestion au jour le jour de notre commune. Des règles de gouvernance fortes seront ainsi au cœur de notre action traduisant les attentes de la population en termes de transparence, d'éthique et d'égalité de traitement des citoyens.

Ces quatre concepts traversent et structurent notre projet pour Walhain. Notre volonté est d'être constamment à votre écoute, à l'écoute de vos besoins, de vos attentes, de vos

projets mais aussi de vos critiques qui nous permettront de nous remettre en question et d'adapter notre projet afin qu'il soit toujours en phase avec vos préoccupations pour garantir votre bien-être, pour garantir le bien-vivre ensemble. Ensemble, construisons le Walhain de demain !

Notre Déclaration de politique communale s'articule autour de **4 grands axes** et d'un volet consacré aux règles de gouvernance et à l'amélioration interne. Elle se complète par la Déclaration de politique sociale adoptée par notre CPAS.

1^{er} axe : vers une commune responsable et solidaire

Il est nécessaire de renforcer les différents liens sociaux dans nos villages et de mener des politiques adaptées pour tous les âges de la vie. Nous poursuivrons les priorités suivantes :

1. Augmenter l'offre en matière d'accueil de la petite enfance. Un soutien spécifique aux accueillantes à domicile sera notamment mis en place.
2. Répondre au défi du logement de nos jeunes et de nos aînés. Dans cette perspective, la fiscalité communale sera réduite et, en priorité, le précompte immobilier.
3. Renforcer le soutien aux plus défavorisés et aux isolés en mettant davantage en avant le rôle de notre CPAS et en créant, entre autres, une plateforme du volontariat.

Accueil de la petite enfance

Notre population est en croissance constante. D'ici 2030, d'après l'IWEPS, nous devrions approcher les 8000 habitants. Le besoin de places d'accueil ne va donc cesser d'augmenter. Actuellement, Walhain présente le taux de couverture le plus mauvais de la province du Brabant wallon. Il est nécessaire de doubler les capacités d'accueil actuelles. Dans cet objectif, nous mettrons en place les principaux projets suivants :

- Octroi d'une prime à l'installation des accueillantes. Cette prime sera destinée aux accueillantes à domicile mais également en milieu de co-accueil. Elle visera à soutenir les accueillantes financièrement au niveau de leurs investissements et de leurs équipements. Cette prime, de 2.500 € par accueillante, permettra ainsi de soutenir de manière concrète le projet de développement d'un réel statut pour les accueillantes d'enfants mené au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Développement d'un espace de co-accueil dans l'ancien bâtiment de l'école le Bon départ de Nil-Saint-Vincent. La rénovation et l'aménagement de ce bâtiment sur lequel la commune dispose d'un bail emphytéotique permettra d'y développer un espace de co-accueil qui, à proximité de l'école fondamentale de Nil, constituera un ensemble cohérent destiné au développement, à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfance. D'autres activités pourront également être développées au sein de ce futur pôle de l'enfance.
- Extension de la crèche communale du Petit Favia. Un projet d'agrandissement de la crèche a été développé dans le cadre de la précédente mandature. Celui-ci vise le passage de 18 à 24 places. Nous poursuivrons ce projet afin qu'il puisse bénéficier des subsides prévus dans le cadre du Plan Cigogne de l'ONE et répondre ainsi au besoin de création de nouvelles places d'accueil. Par ailleurs, les règles de

fonctionnement de la crèche communale seront optimisées et des synergies seront développées entre la crèche communale et la crèche « Les P'tits Loups ». Un rapprochement des deux structures sera étudié.

Par ailleurs, nous soutiendrons les projets portés par des citoyens ou des ASBL qui visent la création de nouvelles places d'accueil.

Logement

Dans une commune attractive à forte pression foncière comme Walhain, la question du logement est cruciale. Les prix continuent à augmenter et, avec l'énergie, le logement représente le poste le plus important dans le budget des ménages : nous voulons aider nos jeunes à rester à Walhain s'ils le désirent et à maintenir nos aînés et les personnes en difficulté dans la Commune. Fort de l'expérience réussie de l'éco-quartier au centre de Walhain, l'objectif sera de développer de nouveaux partenariats publics ou publics-privés pour amplifier l'offre de logements économiquement accessibles. De manière concrète, notre action intégrera les projets suivants :

- Octroi d'une prime d'accès à la propriété pour les jeunes Walhinois. Cette prime qui viendra doubler la prime provinciale pour la cohésion territoriale permettra de soutenir les jeunes Walhinois qui contractent un emprunt en vue d'acquérir un logement. Le soutien sera de 100 € maximum sur base mensuelle pendant une période de 3 ans, soit un soutien maximum de 3.600 €. Le règlement instaurant la prime a été approuvé par le Conseil communal en date du 28 janvier 2018.
- Diminution du précompte immobilier. Cet impôt foncier constitue une charge importante pour de nombreux habitants et fait particulièrement mal aux jeunes couples mais également aux aînés aux revenus plus faibles. Notre objectif est de revenir au niveau d'imposition en vigueur avant 2014, soit 2000 centimes additionnels. Cette diminution sera progressive, à raison de 100 centimes additionnels par an. La première diminution étant opérée dès 2019. L'opérationnalisation de chaque diminution sera analysée chaque année au regard des comptes de l'exercice précédent et des éventuelles charges nouvelles qui seraient imposées à notre commune.
- Poursuite des efforts en matière de logements publics. L'augmentation du nombre de logements publics initiée dans le cadre des précédentes mandatures doit être poursuivie. A cette fin, nous recourrons notamment à l'imposition de charges d'urbanisme dans les grands projets urbanistiques. Nous poursuivrons également l'excellent partenariat que nous avons développé avec le CPAS et la société de logement Notre Maison pour étendre celui-ci au secteur privé en vue de multiplier les logements publics ou à prix réduit sur Walhain.
- Promotion de la mise à disposition des logements privés à l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.). Ce type de contrat garantit au locataire un logement à un prix équitable et garantit au propriétaire un revenu régulier ainsi que la restitution de son bien en l'état.
- Tendre vers l'objectif « Un logement décent pour tous », en soutenant l'effort des propriétaires de biens locatifs insalubres ou peu accueillants pour les rendre conformes à la législation. Par ailleurs, afin de renforcer la protection et la

sécurisation de nos habitants, un programme d'identification, de réparation et d'entretien des hydrants (bouches d'incendie) sera mis en œuvre.

- Pour nos aînés, deux axes seront développés en priorité :
 - Mise en place d'un soutien en vue de financer les études visant le développement de projet de type « kangourous » ou assimilés. La pratique du comodat, mise au point dans d'autres communes, sera développée en vue de favoriser la création de ce type de logement intergénérationnel. D'autres types alternatifs d'habitats seront également accueillis en vue de favoriser la diversité (habitats légers, habitats groupés type « Abbeyfield », ...).
 - Renforcement de la collaboration avec la Résidence du Nil afin de garantir un nombre de places minimums pour les aînés de Walhain. Les partenariats de type PPP visant la création de résidences-services seront soutenus et favorisés.

De manière générale, nous simplifierons et accélérerons les démarches urbanistiques et administratives en réorientant l'accompagnement des demandeurs dès les prémices de leurs projets et en s'appuyant sur une brochure communale d'urbanisme qui mettra, entre autres, l'accent sur les habitations passives et très basse énergie et sur l'environnement de la construction. Enfin, nous viserons également à promouvoir un bâti accessible, dans l'objectif d'une société inclusive, pour nous aider à contrôler le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le cadre des projets communaux.

Soutien aux plus défavorisés et aux isolés

Le Brabant wallon est une province riche. Et pourtant, tout le monde n'a pas la chance d'avoir du travail, un logement correct, un accès garanti aux soins de santé ou aux loisirs pour tous. Notre objectif est de mettre en place une politique sociale véritablement responsable. Le rôle de notre CPAS doit être davantage mis en avant et valorisé. Les objectifs en matière d'action sociale sont définis de manière concrète dans la Déclaration de politique sociale adoptée par le Conseil de l'action sociale. Son objectif principal est de renforcer et de développer le soutien aux plus défavorisés, aux isolés et aux plus démunis. De manière concrète, nos objectifs sont les suivants :

- Développement d'un Plan de cohésion sociale (PCS). La réforme récente de la réglementation en la matière nous permet d'obtenir un soutien financier de la Région wallonne pour la mise en place d'un PCS à Walhain. Nous souhaitons profiter de cette opportunité pour doter Walhain d'un outil concret et transversal permettant de renforcer le lien et la cohésion au sein de l'ensemble de notre population. Un PCS est un ensemble de processus, individuels et collectifs, visant à construire ensemble, une société solidaire et co-responsable, pour le bien de tous. Il sera conçu de manière constructive et collégiale en synergie avec le CPAS. Un chef de projet sera désigné et sera chargé de mettre en lien les citoyens, les autorités et les différents partenaires afin d'identifier les besoins rencontrés par les différents acteurs et de favoriser l'épanouissement social, culturel et familial de chacun. De ce travail, découlera la proposition de projets les plus adaptés à notre population, ainsi que la mise en œuvre de ceux-ci.

- Création d'une plate-forme du volontariat. L'objectif est de mettre en relation les personnes qui ont des besoins (aide matérielle ponctuelle, accompagnement dans des démarches administratives, petits travaux, taxi ou simplement besoin de discuter de temps en temps) avec les personnes qui ont du temps à donner, des compétences à mettre à disposition, des talents à partager... Trop souvent, des personnes, en particulier nos aînés, restent seules, sans contact pendant parfois plusieurs jours, alors que, d'un autre côté, d'autres sont disponibles et disposés pour aller à la rencontre des personnes isolées et passer un moment avec elles. Notre objectif est de développer un outil qui permettra de mettre en relation ces citoyens. Cette plate-forme du volontariat sera électronique mais un accompagnement sera proposé aux personnes peu ou pas connectées afin que celles-ci soient parfaitement intégrées au système mis en place.
- Garantir les moyens nécessaires au CPAS. Afin de remplir l'ensemble de ses missions, les moyens octroyés au CPAS seront adaptés régulièrement en fonction de ses besoins. Les moyens nécessaires au développement du PCS seront mobilisés et le soutien des nouveaux projets développés dans le cadre de la Déclaration de politique sociale du CPAS seront garantis. La dotation au CPAS sera adaptée en conséquence.
- Enfin, en 2018, Walhain s'est déclarée « Commune Hospitalière », s'inscrivant ainsi dans un mouvement qui respecte les droits des migrants, demandeurs d'asile et les sans-papiers sur son territoire et qui vise à garantir à toutes les personnes fragilisées ou en situation de précarité le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Nous poursuivons le travail entamé axé sur l'information, l'accueil et l'intégration de tout citoyen, quel que soit son statut en impliquant de manière active le CPAS, la Commune et l'ensemble des citoyens motivés par ce projet et en veillant à élargir ce champ de la solidarité à toutes les personnes précarisées sur le territoire de la commune.

De manière transversale, notre objectif est d'inscrire Walhain dans une démarche « Commune, amie des aînés ». Afin d'y arriver, nous proposerons à l'ensemble des associations actives sur notre territoire d'entrer dans ce processus dans le cadre d'un partenariat. Des formations et sensibilisations seront organisées. Un plan d'actions intégrant le social, la mobilité, la santé, la communication, la citoyenneté, l'espace public, l'habitat et la sécurité sera mis sur pied. Un guide pratique « Commune, amie des aînés », intégrera ce plan et sera diffusé à l'attention des acteurs locaux.

2^{ème} axe : vers une commune durable et innovante

Walhain doit s'engager sur la voie de la transition énergétique. L'environnement, la santé et un soutien renforcé à nos agriculteurs, en dialogue avec les habitants, doivent également être au cœur de notre action. Celle-ci visera les priorités suivantes :

1. Préserver notre environnement en inscrivant notre commune dans une réelle démarche de transition énergétique et en engageant Walhain dans la voie d'une « Commune zéro déchet ».
2. Instaurer un dialogue constructif entre la population et nos agriculteurs afin de protéger le caractère rural de notre commune et favoriser le maillage écologique essentiel à la biodiversité.

3. Oser des solutions innovantes en vue d'améliorer et de sécuriser la mobilité comme la mise à disposition de voitures partagées communales, le ramassage scolaire à vélo et la création d'un Proxibus.

Transition énergétique et préservation de notre environnement

Il est nécessaire d'inscrire notre Commune de manière active et pragmatique sur la voie d'une réelle transition énergétique et de développer une stratégie forte en vue de préserver notre environnement. Nous protégerons notre environnement en impliquant un maximum de citoyens pour faire de Walhain une commune exemplaire. Nous soutiendrons cette transition en développant davantage les circuits courts et en associant les entreprises et les professionnels locaux à des projets forts en matière d'énergie, de valorisation et de réduction des déchets. De manière concrète, nos objectifs sont les suivants :

- Mise en place d'un Plan « zéro déchet ».
 - Au niveau des citoyens : en 2017, nous avons produit 134,33 kg de déchets ménagers par habitant. Notre objectif est d'atteindre un maximum de 90 kg/an/habitant d'ici 2024. Pour y arriver, nous adopterons, en conséquence, pour le traitement des déchets, la solution la plus adéquate pour réduire la masse de ceux-ci. Le passage à la poubelle à puce où le citoyen paiera en fonction du poids de ses déchets et la collecte sélective des déchets organiques sont des outils que nous mettrons en œuvre. Afin d'accompagner les citoyens dans ce changement, des actions de sensibilisation et de soutien des initiatives citoyennes seront organisées : conférences, informations, ateliers, participation au grand nettoyage de printemps avec les ambassadeurs propreté, équipement des joggeurs pour le ramassage des déchets, soutien au développement du compost, organisation de défis quartier ou familles « zéro déchet », ... Une évaluation de l'efficacité des nasses à canettes sera réalisée. Une campagne de sensibilisation sur les déchets en bord des routes sera menée en collaboration avec les agriculteurs. Par ailleurs, la lutte contre les incivilités environnementales sera renforcée par le recours à un agent constateur communal.
 - Au niveau de l'Administration : nous devons jouer notre rôle d'exemple. Nous développerons une politique d'achat durable intégrée. L'utilisation de plastiques au sein de l'Administration communale sera progressivement bannie. Pour les équipements informatiques, nous privilégierons le matériel d'occasion et le réemploi. Dans le cadre de la rénovation du hangar communal, un espace de tri efficace des déchets sera développé. Nos écoles seront également impliquées dans cet objectif. Elles s'inscriront, en collaboration avec les enseignants, dans des projets concrets de réduction de nos déchets.
- Développement d'un Plan local d'action pour le climat. Bien conscientes du réchauffement climatique, les communes doivent impérativement prendre des mesures pour une réelle transition énergétique. Au niveau de Walhain, cela passera par la signature de la Convention des maires. Pour élaborer le plan d'action, un conseiller en énergie sera engagé au sein de l'Administration communale. Ce plan intégrera, en priorité, les éléments suivants :

- Amélioration de l'efficacité énergétique de tous les bâtiments communaux, en ce compris de nos écoles, et accompagnement de la population dans la même démarche par le conseiller énergie. Les efforts énergétiques en matière d'éclairage public seront poursuivis.
- Poursuite de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Nous serons par ailleurs attentifs à toutes les autres opportunités de production d'énergie verte et d'initiative citoyenne. Nous ferons la promotion d'une utilisation rationnelle et responsable de l'énergie, si possible renouvelable.
- Nous remplacerons progressivement les véhicules communaux par des véhicules à faible consommation et avec un impact moindre sur l'environnement. Une première candidature a été déposée dans ce cadre à un appel à projets en vue d'installer une borne de rechargement électrique et d'acquérir deux véhicules électriques (commune et CPAS) dont un qui sera partagé avec la population lorsqu'il n'est pas utilisé par l'administration.
- Organisation d'un événement d'envergure appelé le « Printemps des Initiatives » qui vise à sensibiliser, mobiliser, créer une dynamique à long terme autour des différents axes de la transition : économies d'énergie, protection de l'environnement, ruralité, agriculture, participation citoyenne, cohésion sociale, mobilité, développement économique, ... Cet événement se veut rassembleur et dynamique mais également festif.
- Au niveau des écoles, des actions de sensibilisation seront également organisées en collaboration avec les enseignants en lien avec l'objectif de transition.

Par ailleurs, nous poursuivrons les démarches entreprises en vue d'étendre au maximum la zone d'assainissement collectif des eaux sur notre territoire. En attendant ce développement nécessaire, des actions ciblées seront menées aux endroits les plus critiques en vue d'améliorer la situation actuelle et de réduire les nuisances pour la population : aménagements spécifiques, ensemencement, curages plus fréquents des cours d'eau, ... Enfin, l'installation du mur anti-bruit au niveau de Libersart sera concrétisée et une analyse sera menée quant à la possibilité d'installer ce type de mur sur d'autres tronçons.

Protection du caractère rural de notre commune et de la biodiversité

Nous avons la chance d'habiter dans une commune rurale tout en profitant de la proximité de grands pôles de développement et d'axes de communication stratégiques. Si nous avons cette chance, c'est essentiellement en raison du fait que le territoire de notre commune est composé à plus de 80% de zones agricoles. L'agriculture fait partie intégrante de l'identité de notre commune, de son image et de ses paysages. Protéger le caractère rural, c'est protéger notre agriculture. Mais protéger le caractère rural de Walhain c'est également protéger sa biodiversité. L'agriculture et la biodiversité doivent constituer deux éléments qui se développent en symbiose. La qualité de notre cadre de vie contribue directement à notre équilibre et à notre santé. Afin d'atteindre cet objectif crucial, nos objectifs sont les suivants :

- Mise en place d'un Conseil consultatif de l'Agriculture. L'objectif est d'établir et, dans certains cas, de rétablir, un lien constructif entre le monde agricole et les riverains afin d'améliorer la communication à propos des besoins et des attentes de chacun. La mise en place de cet organe de consultation, de communication et de partage permettra, entre autres, de concrétiser les objectifs suivants :
 - Soutien des agriculteurs dans leurs démarches administratives et dans leurs projets de diversification. Cet objectif est nécessaire en vue de protéger nos agriculteurs et d'éviter que les exploitations de taille moyenne disparaissent progressivement de notre paysage au profit des très grandes exploitations, d'une part, et des très petites exploitations, d'autre part.
 - Actualisation et renforcement de la charte de la ruralité qui abordera notamment la question des épandages de produits phytosanitaires à proximité des habitations et des lieux communautaires afin de préserver la santé de tous.
 - Accompagnement des agriculteurs qui souhaitent s'engager vers une agriculture raisonnée et/ou zéro phyto. Un chemin important a déjà été parcouru par le secteur agricole en la matière. Ce chemin doit être construit en concertation avec tous les acteurs, dans une approche différenciée selon les cultures et en tenant compte des investissements réalisés, des techniques disponibles et des conditions climatiques.
- Développement et mise en œuvre d'actions concrètes de protection de la nature et de la biodiversité. Dans ce cadre général, nous proposons, entre autres :
 - La mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). L'objectif d'un PCDN est la promotion, le renforcement de la biodiversité et le maillage écologique du territoire (arbres, haies, prés fleuris...), notamment par la création ou l'extension de zones naturelles. La force d'un PCDN est qu'il s'appuie sur les initiatives citoyennes. Il s'agit d'un processus participatif, dynamique et concret qui permettra de structurer nos actions en matière de protection et de restauration de la biodiversité.
 - La relance du Plan Maya afin de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes pollinisateurs.
 - Des actions en vue de développer des écoles plus vertes comme l'inscription de nos implantations dans le cadre du projet « Ose le vert, recrée ta cour ».
 - La poursuite des efforts en matière de verdurisation de nos cimetières.
 - Le soutien au replantage des haies et la distribution de plants. Des plants d'arbre seront notamment offerts lors de chaque naissance. Un endroit sera réservé pour les personnes n'ayant pas la possibilité de planter leur arbre chez eux.
 - Le développement d'actions, notamment de sensibilisation, en matière de bien-être animal.
 - L'analyse et le développement de mesures concrètes au niveau des zones à risques en matière de coulées boueuses. A cet effet, nous mettrons en place des moyens de prévention afin de minimiser les dégâts.
 - D'accorder une attention particulière à l'entretien et à l'assainissement de nos cours d'eau.

De manière transversale, la protection du caractère rural de Walhain sera également garantie par la mise en œuvre et la poursuite des projets retenus dans le cadre de notre PCDR/Agenda 21. Ces projets, développés dans le cadre d'un processus participatif, seront mis en œuvre avec la collaboration des acteurs concernés et, en particulier, de la Commission locale de développement rural (CLDR). Ils permettront, entre autres, de créer, d'entretenir et de développer des lieux de convivialité dans l'ensemble de nos villages.

Amélioration et sécurisation de la mobilité

L'amélioration et la sécurisation de la mobilité au sein de notre commune sera au cœur de nos préoccupations. Pour que Walhain soit une commune mobile et conviviale, nous repenserons notre modèle de déplacement. Nous mettrons en place, avec tous les acteurs concernés, une mobilité où nous valoriserons l'intermodalité (marche, vélos, transports en commun, voitures...) en vue de réduire notre impact sur l'environnement. Une priorité sera accordée aux usagers lents (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, personnes handicapées, personnes âgées, écoliers, familles, ...). Nous poursuivons les objectifs suivants :

- Développement de l'offre de bus. Afin de répondre aux besoins de la population, nous entreprendrons les démarches nécessaires auprès des autorités concernées afin de développer l'offre de bus sur notre territoire en relançant le projet de navettes sur la N4 entre Gembloux et Wavre, ainsi que l'arrêt du Rapido Bus à la sortie 10 de la E411 à Tourinnes.
- Diversification de l'offre de transport en commun et concrétisation de projets de transport partagés. Au-delà des bus classiques, un système de Proxibus reliant nos villages vers des points d'accès aux réseaux actuels (bus et train) sera analysé et, si possible, développé en collaboration avec les communes voisines également intéressées. Par ailleurs, des projets concrets de voitures partagées seront soutenus et favorisés.
- Un parking sécurisé sera aménagé à la sortie 10 de la E411 à Tourinnes. Il s'agit d'un investissement nécessaire si l'on souhaite favoriser les systèmes de covoiturage en les faisant mieux connaître et en les rendant plus attractifs. Par ailleurs, nous initierons une collaboration avec les communes voisines sur un projet de sécurisation du carrefour du Bois de Buis qui est emprunté par bon nombre de Walhinoises et de Walhinois et dont la dangerosité est connue de toutes et tous.
- Une évaluation des zones 30 existantes sera réalisée notamment quant à la pertinence de leur localisation, leur efficacité et leur visibilité. Par ailleurs, une réflexion sur la mobilité agricole sera menée dans le cadre du Conseil consultatif de l'agriculture.
- La protection des piétons et des usagers faibles sera améliorée en planifiant annuellement la rénovation et la création de trottoirs, en éliminant les obstacles pour les personnes à mobilité réduite (trottoirs encombrés, stationnements sauvages...) et en accélérant la réhabilitation des sentiers en concertation avec les riverains concernés. Une enveloppe sera ainsi structurellement prévue au budget extraordinaire à cet effet. Par ailleurs, un système de ramassage scolaire à vélo sera soutenu au niveau de l'ensemble des écoles de notre commune. Des séances de

sensibilisation à la mobilité douce seront organisées dans le cadre de la semaine de la mobilité.

- Un renforcement des contrôles de vitesse sera opéré notamment à hauteur des lieux particulièrement sensibles. L'utilisation de radars préventifs sera poursuivie. Des radars répressifs ainsi que, ponctuellement, des lidars seront installés en concertation avec les autorités régionales et la zone de police.
- Les enveloppes budgétaires structurelles visant l'entretien de nos dalles béton ainsi que du réseau routier asphalté seront maintenues. L'entretien de notre réseau routier sera également au cœur de notre Programme d'Investissement Communal (PIC). La sélection des tronçons concernés tiendra compte du critère mobilité/sécurité.

Cette politique sera mise en place afin de désengorger les routes, réduire la vitesse, la pollution et le stress et protéger la population, ce qui sera bénéfique pour la qualité de vie des Walhinoises et des Walhinois.

3^{ème} axe : vers une commune dynamique et entrepreneurante

La redynamisation de notre commune passe par un soutien renforcé aux initiatives créatives en matière d'activité économique. Nos jeunes et nos aînés doivent être au cœur de ce nouveau dynamisme. Il est donc nécessaire de :

1. Mettre en œuvre un plan intégré de développement économique axé sur nos PME, nos artisans et nos commerces de proximité impliquant notamment le soutien à la création d'entreprises et le développement d'espaces de coworking.
2. Intégrer nos jeunes et nos aînés au développement dynamique de notre commune au travers de notre enseignement, de nos clubs sportifs, de notre école de musique, de nos associations culturelles et de nos mouvements de jeunesse, notamment par la création d'une maison culturelle intergénérationnelle.

Développement économique et touristique

En 2018, d'une part la Commune de Walhain a mené une étude sur la stratégie de son développement économique et, d'autre part, la Province du Brabant wallon a publié et commenté le diagnostic de son contrat de développement territorial : ces deux études incitent au développement d'une offre touristique plus ambitieuse et à une réappropriation partielle de l'économie en zone rurale pour désengorger les grands pôles d'emploi en Brabant wallon et les problèmes de mobilité et de stress qui en découlent. Les nouvelles technologies permettant le travail de bureau comme certaines productions à distance sont des opportunités pour une relocalisation de fonctions économiques au sein de nos villages et, par entraînement, pour recréer du commerce et des services dans nos cœurs de village. Ainsi, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Développement d'une offre touristique cohérente et visible associant mobilité douce, signalétique, patrimoine, artisans et producteurs locaux sans oublier l'offre qui se développe en matière d'hébergement. Le centre géographique de la Belgique sera notre identité, le château de Walhain notre premier attrait touristique. Dans ce

cadre, nous consoliderons les ruines du vieux château et nous lancerons des projets de valorisation touristique du site avec comme guide la fiche du PCDR consacrée à cet objectif. L'offre touristique veillera également à valoriser le petit patrimoine populaire (chapelles, potales, porches et portails de fermes, ...). La visibilité de l'Office du Tourisme sera renforcée et améliorée.

- Poursuite et renforcement de la politique de labellisation en cours dans le cadre du PCDR : organisation d'événements à la découverte de nos entreprises locales ; mise en évidence de nos produits locaux lors des événements communaux (apéritifs, repas scolaires, repas communal annuel, accueil des nouveaux habitants, jubilaires, ...). Un chèque-cadeau « Produit local de Walhain » sera développé afin de mettre davantage en lumière notre production locale et d'en favoriser son développement. La production agricole locale et régionale sera également favorisée par le soutien d'initiatives visant à créer un marché local.
- Développement d'actions de communication et de mise en lumière de toute la richesse de notre réseau local d'entreprises et d'indépendants. Au moins un événement rassembleur par an sera organisé afin de mettre en réseau nos entrepreneurs locaux et l'ensemble de nos forces vives.
- Mise au point d'une offre de coworking. Cet axe sera mené notamment en collaboration avec les initiatives déjà existantes en la matière. Par ailleurs, les anciennes fermes et grands bâtiments seront prioritairement réaffectés en de nouveaux espaces économiques. De manière générale, nous accompagnerons les démarches urbanistiques pour faciliter la création d'entreprises créatrices d'emploi.
- Renforcement et dynamisation du rôle de l'Agence locale pour l'emploi (ALE).
- Soutien structuré et promotion des porteurs de projets en s'appuyant sur les réseaux d'entreprise pour les inciter à développer leurs activités sur Walhain.
- Association et sensibilisation renforcées des commerces, entreprises et habitants à une consommation plus locale, plus équitable, plus durable et plus saine. Nous veillerons, en outre, à fédérer nos compétences locales autour du projet de transition énergétique au travers du Plan local d'action pour le climat.
- Promotion du développement d'une économie sociale autour des nouveaux besoins liés à la transition de notre société et à la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale.

De manière générale, sur le plan urbanistique, des mesures seront prises en vue de favoriser le développement d'activités dynamiques. Nous viserons ainsi à faciliter les démarches urbanistiques pour rendre nos centres de villages économiquement et commercialement plus attractifs. Enfin, nous mettrons en œuvre le nouveau schéma de développement communal initié à la fin de la législature précédente en inscrivant le développement de notre territoire rural dans une vision à long terme avec une anticipation des enjeux et défis liés à la mobilité, l'économie, l'environnement et les espaces publics pour le vivre ensemble.

Enseignement, culture, sport et développement intergénérationnel

L'enseignement, la culture, le sport et la musique sont au cœur du développement de nos enfants, de nos jeunes et de nos aînés. C'est ce qui construit leur identité et, par-là, celle de nos villages. Pour la renforcer et pour qu'elle participe à la dynamisation de la cohésion sociale, ces différents éléments rassembleurs doivent s'inscrire dans une démarche intergénérationnelle. Nous poursuivons les objectifs suivants :

- Maintien et développement d'un enseignement attractif et de qualité. Walhain soutient ses écoles et nous souhaitons développer différents projets innovants en collaboration étroite avec le corps enseignant, les élèves et les parents :
 - En route vers une école numérique : vivant dans une société 2.0, nous devons accompagner nos jeunes dans l'apprentissage par et au numérique. Un matériel informatique adapté, tel que les tableaux numériques, développera un apprentissage collaboratif. Grâce à celui-ci, l'enfant développera des compétences clés: lien social, autonomie, esprit critique, capacité à communiquer, à argumenter... Les technologies numériques favorisent le développement de l'intelligence collective et facilitent le travail de collaboration.
 - Analyse d'un potentiel agrandissement de l'école de Walhain : la population Walhinoise ne cesse de croître. L'espace actuel à l'école de Walhain ne permettra pas, à ce rythme, de poursuivre un accueil de qualité de ces nouveaux élèves. Par ailleurs, à l'école de Perbais, un projet d'aménagement d'un parking visant l'amélioration de la sécurité et du confort des élèves et des parents sera mis en œuvre. Au niveau de l'école de Tourinnes, une réflexion sera menée en matière de développement d'infrastructures sportives.
 - L'apprentissage des langues continuera à être une de nos priorités. Des initiations/cours seront proposés dès les classes de maternelles ainsi qu'en accueil extra-scolaire.
 - Des alternatives pour l'apprentissage de la natation seront recherchées au niveau des bassins actuels et en projet.
 - La sensibilisation de nos jeunes aux enjeux climatiques est primordiale. Les actions « zéro déchet » et une sensibilisation aux énergies renouvelables seront menées au sein des différentes entités scolaires.
 - Dans l'optique de toujours plus de cohésion, nous souhaitons que les trois entités, tout en gardant leur caractère propre, travaillent autour d'un grand thème annuel (gestion de l'eau, 0 déchet, économie d'énergie, alimentation saine, ...). Des synergies seront également développées entre nos écoles communales et l'école Le Bon départ de Nil-Saint-Vincent (journées sportives, actions mobilité, ...).
 - Une alimentation saine et équilibrée est essentielle. Elle se traduira, au sein de nos écoles, par l'adhésion au programme « fruits et légumes » de l'Union européenne. Ce projet sera l'occasion de mettre à l'honneur nos productions locales.
 - La mise en place d'une école des devoirs sera analysée dans le cadre du développement de la plate-forme du volontariat.
- Mise en place d'un conseil communal des enfants. Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est une expérience grandeur nature de citoyenneté active qui contribuera à la formation des citoyens de demain. Grâce à ces structures, les jeunes conseillers ont l'opportunité de connaître le fonctionnement de leur commune et de s'intégrer dans la vie publique. Ils sont également amenés à réfléchir sur des problèmes communaux et y apportent des

solutions. Des initiatives seront également prises afin d'intégrer les adolescents dans cette démarche d'apprentissage de la démocratie.

- Création d'un espace culturel intergénérationnel qui prendra la forme d'une Commission « ConnectionS » qui fera vivre le Plan de Cohésion Sociale. Cette commission fera le lien entre les différents acteurs de notre vie culturelle, sociale et sportive : groupes actuellement actifs dans le cadre des activités du conseil consultatif de la personne handicapée, des aînés et de la jeunesse, de la commission consultative des sports, de la culture, des relations internationales, nos mouvements de jeunesse, nos clubs sportifs, notre école de musique et nos associations culturelles. La gestion de cette Commission « ConnectionS » sera également organisée en lien avec le CPAS. Concrètement, la Commission « ConnectionS » aura pour objectif d'encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne au travers de projets et d'activités intergénérationnelles :
 - réalisation d'actions culturelles génératrices de lien social ;
 - réalisation d'actions éducatives et de sensibilisation ;
 - réalisation d'actions visant le bien-être physique et mental des publics concernés.

Dans ce cadre, le réseau de plaines de jeux et/ou de skate-parks sera complété.

Par ailleurs, la promotion de la vie culturelle et artistique locale ainsi que de notre patrimoine sera renforcée par la mise à disposition de nouveaux outils promotionnels pris en charge par la commune. Le développement d'un réel pôle culturel autour de nos espaces culturels actuels et à venir sera concrétisé. Enfin, la rénovation du centre sportif sera mise en œuvre après concertation avec l'ensemble des clubs sportifs et acteurs concernés quant à l'opportunité de son extension ou de la création d'un nouveau lieu de la pratique sportive. Cette réflexion tiendra compte des nouveaux besoins notamment des aînés, des femmes et des personnes handicapées.

4^{ème} axe : vers une commune citoyenne et participative

L'action communale doit reposer davantage sur les initiatives citoyennes dopées par des budgets participatifs et de nouveaux outils de communication pour un mieux vivre ensemble. Notre objectif est de :

1. Développer les initiatives citoyennes par la mise en place de budgets participatifs, en créant davantage de lien entre les habitants de Walhain et les associations locales et en soutenant l'organisation d'événements rassembleurs.
2. Construire et développer une communication efficace et une information proactive au service de la population afin de répondre aux besoins concrets de nos citoyens au travers de projets « Smart Cities ».

Développement des initiatives citoyennes

La participation citoyenne est l'ingrédient nécessaire à la vitalité et au dynamisme de notre démocratie locale. Notre objectif est de renforcer cette participation, d'inscrire l'écoute, la concertation et la construction collaborative au cœur de notre action. Cette démocratie participative doit se construire en collaboration avec nos associations, les groupes d'actions

actifs sur notre territoire, sans oublier les personnes isolées et précarisées. Dans ce cadre, nous proposons :

- La mise en place d'un budget participatif. Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants et associations de la commune de proposer l'affectation d'une partie du budget communal à des projets citoyens. Ce budget participatif sera dévolu chaque année pour soutenir des projets proposés par des citoyens et des associations locales. A travers la mise en place d'un budget participatif, nous souhaitons :
 - permettre aux citoyens de prioriser les projets importants pour la vie quotidienne de leur localité ;
 - participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
 - rapprocher les habitants de leurs institutions locales.

La gestion de ce budget participatif sera confiée à la CLDR. Au budget 2019, une enveloppe de 10.000 € est prévue pour la mise en œuvre de ce projet. Ce budget sera adapté en fonction des besoins identifiés et des orientations qui seront données par la CLDR.

- Multiplication des occasions de débat. Les rencontres citoyennes seront dynamisées et des rencontres villageoises festives seront organisées. Des conseils communaux décentralisés auront lieu dans chacun de nos villages afin de rapprocher le citoyen du politique et de permettre à un plus grand nombre d'y assister.
- Modernisation de la fonction consultative. Notre ambition est de développer une réelle dynamique de participation, de renforcer l'efficacité des différentes commissions et conseils consultatifs et de mettre en place une coordination et des liens entre les différents organes consultatifs :
 - Les commissions légalement imposées ou structurées seront bien entendu maintenues : Commission communale des Finances, CCATM, Commission locale de l'accueil, Commission paritaire locale, Conseil de participation, ... L'objectif sera d'en dynamiser leur fonctionnement.
 - A côté de ces commissions, deux pôles majeurs constitueront le cœur de la participation citoyenne : la CLDR d'une part et la Commission ConnectionS d'autre part (voir ci-dessus). La CLDR sera la commission au cœur du développement durable/Agenda 21. ConnectionS sera la commission chargée de faire vivre notre Plan de cohésion sociale.
 - Autour de ces deux commissions, graveront des conseils consultatifs. Autour de la CLDR : environnement, mobilité, économie et agriculture. Autour de ConnectionS : culture, sport, relations internationales, personne handicapée, jeunesse et aînés. Des membres de la CLDR participeront aux travaux des conseils consultatifs gravitant autour d'elle. Il en sera de même au niveau de ConnectionS. De cette manière, les liens entre les différents organes consultatifs seront assurés.

Par ailleurs, le tissu associatif est particulièrement développé dans notre Commune. Nous devons préserver et soutenir davantage ce secteur qui fait la richesse de la vie de nos villages. Le soutien à nos associations sera renforcé au travers de la mise à disposition des salles communales, de matériels et d'aide dans l'organisation de leurs événements notamment en matière de communication et de promotion. Enfin, une évaluation du

système actuel d'octroi des subsides à nos associations sera réalisée en vue d'augmenter la transparence et l'objectivité de celui-ci.

Communication et nouvelles technologies

Beaucoup de choses se passent à Walhain dans une multitude de domaines. Malheureusement, trop souvent, une partie de ces activités ne rencontrent pas le succès espéré par défaut de communication. Une communication efficace et ciblée des activités organisées par nos associations, nos entreprises, nos clubs sportifs et mouvements de jeunesse mais aussi des activités organisées par la commune et le CPAS doit être développée. Les nouvelles technologies doivent bien entendu nous y aider. Mais les nouvelles technologies, au-delà de leur rôle en termes de communication, doivent également être utilisées en vue d'améliorer le service aux citoyens, à nos associations et à nos PME. Afin d'y arriver, nous proposons :

- La dynamisation et l'amélioration de l'efficacité de nos différents outils de communication. La Commune s'est récemment dotée d'une page Facebook modernisant ainsi sa communication. A côté de ce nouvel outil, notre objectif sera de moderniser notre identité visuelle par l'adoption d'un nouveau logo plus épuré, la mise en ligne d'un nouveau site internet offrant une information clarifiée et une recherche d'informations plus intuitive, la modernisation de la feuille communale, la production de bulletins d'informations abordant des sujets d'actualité et mettant à l'honneur les réalisations de nos associations, clubs, PME et des services de l'administration et, enfin, la création d'une newsletter accessible à tous.
- L'exploitation des nouvelles technologies. Les technologies digitales, si elles sont intelligemment utilisées, offriront à la Commune divers outils destinés à accompagner celle-ci dans sa démarche de transition vers un territoire plus durable. Elles agiront sur la mobilité, l'environnement, la gestion des ressources, une communication interactive permettant au citoyen d'être également acteur de son territoire. Beaucoup d'entre nous sont désormais habitués à vivre avec des expériences novatrices offertes par le secteur privé, toujours à l'affût des dernières tendances. Les citoyens sont devenus plus exigeants et s'attendent à pareil engagement de la part des services publics tels que la possibilité d'accéder aux documents administratifs en ligne, la disponibilité d'informations sur la commune en temps réel, ... Et, de leur côté, les communes sont de plus en plus conscientes de l'importance de placer le citoyen en tant qu'acteur, afin d'aider le territoire à fixer ses priorités et à développer ce qui sera bénéfique pour ses habitants. Nous entendons ainsi :
 - Doter le site Internet de la Commune d'outils de plus en plus performants pour améliorer les services à la population ;
 - Créer différentes cartes communales interactives alimentées à la fois par l'Administration et les citoyens en vue d'accéder à des informations de terrain communiquées en temps réel à la population ainsi qu'aux touristes désireux de découvrir nos campagnes, nos producteurs et artisans locaux et notre patrimoine ;

- Doper l'implication et la participation des citoyens férus de technologie par le développement d'applications interactives complémentaires aux différentes commissions et conseils consultatifs ;
- Elargir progressivement ces nouveaux outils numériques (d'abord focalisés sur le citoyen), aux entreprises, indépendants, associations et aux activités culturelles et sportives ;
- Mettre en place concrètement le système Be-alert et effectuer des tests à intervalles réguliers sur Walhain.

L'intégration des nouvelles technologies en vue d'améliorer notre communication ainsi que les services offerts à nos différents publics constituent un défi majeur de cette nouvelle mandature.

Gouvernance et amélioration interne

Règles de gouvernance

Comme nous l'avions annoncé lors de l'installation du nouveau Conseil communal, nous nous engageons à faire chaque année le point sur le niveau de mise en œuvre de notre Déclaration de politique communale au moment de la présentation des comptes communaux. Ceci permettra de mettre davantage en lumière cet exercice qui constitue l'acte par excellence par lequel nous rendons compte de la manière dont nous mettons en œuvre le mandat que la population nous a confié. De plus, notre Déclaration de politique communale sera traduite dans le Programme stratégique transversal (PST) aux moyens d'objectifs, d'actions et d'indicateurs. Un monitoring de ce PST sera mis en œuvre et publié sur notre site internet.

Par ailleurs, nous nous sommes fixés un ensemble de règles de gouvernance fortes qui dirigeront notre action. Ainsi :

- L'objectivité des recrutements sera dorénavant garantie par des jurys composés uniquement d'experts et/ou de membres de l'Administration ;
- Nous inscrirons notre action dans le cadre d'une coopération renforcée avec les communes voisines ;
- Nous nous entourerons de manière régulière de conseillers et/ou d'experts pour l'analyse de certains dossiers ;
- Nous intégrerons de manière systématique des clauses environnementales, éthiques et sociales au sein des cahiers des charges de nos marchés publics ;
- Enfin, nous nous engageons :
 - À nous former aux compétences nécessaires à l'exercice de notre mandat ;
 - À être solidaires des décisions prises collégalement ;
 - À prendre toutes les mesures pour prévenir tout conflit d'intérêts ;
 - À favoriser l'intégration des représentants de l'opposition dans la gestion des dossiers stratégiques. A ce titre, des groupes de travail spécifiques seront mis en place. Par ailleurs, les PV des réunions du Collège seront mis à disposition de l'ensemble des conseillers communaux au travers de l'intranet ;

- A renforcer la transparence des décisions prises, notamment en améliorant la communication des décisions du Conseil communal sur notre site internet et les différents médias communaux.

Amélioration interne

La mise en œuvre de cette Déclaration de politique communale ne pourra se faire qu'avec le soutien de l'ensemble du personnel communal. Cette collaboration nécessite un cadre de travail épanouissant. Un audit de fonctionnement a été lancé par la précédente majorité. Il s'agit d'un exercice particulier mais nécessaire si l'on souhaite prendre en compte les attentes et les besoins du personnel et identifier les pistes d'amélioration de son fonctionnement.

Les résultats de l'audit ont été présentés au personnel ce lundi 11 mars. Un plan d'actions construit autour de trois objectifs stratégiques a été mis au point :

- Adaptabilité : être une administration communale qui s'adapte aux évolutions ;
- Bien-être : être une Administration communale qui privilégie un mode de gestion centré sur l'humain pour que les agents se sentent bien ;
- Implication des agents : être une Administration communale qui implique ses agents en étant à l'écoute de leurs propositions.

Plusieurs propositions concrètes seront mises en œuvre à court terme. Des chantiers plus lourds seront lancés rapidement. Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces actions, une enveloppe de 10.000 € a été prévue au budget 2019 afin de prendre en charge le coût d'une mission d'accompagnement par un consultant externe.

Parmi les améliorations décidées, nous pouvons déjà citer :

- La mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines moderne qui visera à clarifier les missions et les objectifs de chaque membre du personnel, à mettre au point un réel plan de formation en vue de leur permettre d'évoluer dans leur fonction, à améliorer la communication interne à la fois verticale mais aussi transversale, à organiser, de manière plus fréquente, des activités de Team-Building, ...
- La rénovation complète du hangar communal. La situation actuelle n'est plus acceptable : nous manquons de place pour mettre nos véhicules et nos outils à l'abri, pour ranger correctement le matériel, pour organiser efficacement le tri des déchets et, surtout, pour assurer la sécurité et le bien-être des ouvriers. Il s'agira d'un dossier important qui mobilisera des moyens conséquents. C'est une nécessité si l'on souhaite offrir un cadre de travail correct à nos ouvriers et une protection optimale de notre patrimoine.
- Réalisation d'investissements au niveau de la Maison communale, tant sur le plan énergétique (isolation notamment) qu'au niveau de la gestion de l'espace. Un premier dossier sera consacré à l'aménagement du sas d'entrée pour lequel une enveloppe est prévue au budget 2019. Enfin, des travaux d'efficience énergétique seront également prévus au niveau de nos écoles.

Conclusion

Notre Déclaration de politique communale se veut ambitieuse, réaliste et concrète. Sa mise en œuvre nécessitera la collaboration de l'ensemble du personnel communal, du CPAS, de l'ensemble des conseillers communaux, de l'action sociale, des citoyens, de nos associations, de nos clubs sportifs, de nos mouvements de jeunesse, de notre école de musique, de nos indépendants et de nos PME. Des éléments externes ne permettront peut-être pas la réalisation de certains projets ou en retarderont leur réalisation. Nous sommes néanmoins motivés par la tâche qui nous attend et par l'objectif d'améliorer, au quotidien, la vie et le bien-être de l'ensemble des Walhinoises et des Walhinois.
